

A LIRE AVEC ATTENTION

CIRCULAIRE DE RENTREE
MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
Rentrée de Septembre 2023

Horaires de rentrée :

Lundi 4 septembre à 8h30 : appel des élèves de **CM1 et CM2** (sur la cour du collège)

Lundi 4 septembre à 9h : appel des élèves de **CE1 et CE2** (sur la cour du collège)

Lundi 4 septembre à 9h30 : rentrée des élèves de maternelle et CP.

« Une rentrée autrement » est prévue à l'extérieur de l'école pour tous les élèves du CE1 au CM2.

Pour tous les élèves de l'école, merci de prévoir un cartable pour les fournitures et surtout le **pique-nique** (avec gourde et chapeau).

Pour les élèves de Classe enfantine et de Petite Section : la rentrée est échelonnée sur le lundi 4 et le mardi 5 septembre.

— **Classe Enfantine et classe de Petite Section** —

Lorsque le nom de famille de l'enfant commence :

Par la lettre A à la lettre G inclus :

- Lundi 4 septembre 2023 à 9h30 - pas de classe le mardi 5/09.

Par la lettre H à la lettre Z inclus :

- Mardi 5 septembre 2023 à 9h00 - pas de classe le lundi 4/09.

Puis tous les enfants rentreront le jeudi 7 septembre aux horaires habituels.

Aucune demande de changement de classe ne sera examinée à la rentrée. Merci de faire confiance aux enseignants pour la répartition des élèves dans les classes.

Horaires scolaires

Du CE1 au CM2	Matin : 8h30 – 11h30	Après-midi : 13h15 – 16h30
CP	Matin : 8h30 – 11h30	Après-midi : 13h15 – 16h15
Classes Maternelles Classe Enfantine	Matin : 8h30 – 11h30	Après-midi : 13h15 – 16h15

Le travail pédagogique des maternelles est tout aussi important que celui des élémentaires.

Le Portail de la maternelle sera fermé à 8h30. Merci de respecter les horaires.

Garderie

Maternelles et Primaires :

Le matin : La garderie commence à 7h30 et se termine à 8h30. Elle est gratuite.

Le soir : **de 16h15 à 18h30** (attention : changement d'horaires)

Garderie gratuite jusqu'à 17h00.

Merci de venir prendre vos enfants à l'heure exacte. (A partir de 17h, la garderie est payante). Il est également rappelé que les comptes garderie doivent être crédités **régulièrement**. A défaut, **une exclusion temporaire** de la garderie sera prononcée par la direction, en attendant le règlement. Tout cas particulier doit être signalé à la direction.

Une étude du CM1 au CM2 de 16h45 à 17h45

A ce jour, une seule enseignante de l'école assurera une étude dirigée pour les élèves du CM1 et CM2. **Elle concernera les élèves qui en ont le plus besoin et qui s'inscrivent à l'année.**

Pour les autres élèves de CM1 CM2, ceux qui sont plus autonomes, ils pourront bénéficier d'une étude surveillée avec les 6^e du collège.

Des informations complémentaires vous seront envoyées à la rentrée.

Pour les élèves inscrits en étude, la garderie de 17h45 à 18h30 est gratuite.

Liste des enseignants

Ecole maternelle et CP

<u>Classe enfantine</u> :	Mme ROUSSEL
<u>PS</u>	Mme DEMANET
<u>PS-MS</u>	Mme PERCHE
<u>MS-GS</u>	Mme CADOT
<u>GS-CP</u>	Mme CHAUVEL
<u>CP</u>	Mme DE CHASTELLIER

Ecole élémentaire :

CE1 : Mme BOHERE	CM1A : Mme BERAUD
CE1/CE2 : Mme MAZURIC	CM1B : Mme GOUGAT
CE2 : Mme GOLIK	CM2A : Mme ROMANO
	CM2B : Mme FRANCOU

Règles de vie

Absences : Toute absence doit être signalée à l'accueil ou auprès de l'enseignante au plus tôt **par mail ou au 04 90 25 41 62.**

Tout élève absent doit présenter un « mot d'absence » auprès de l'enseignante à son retour.

Il est important que l'élève rattrape les leçons.

Retards : Après 8h30, votre enfant ne sera pas admis en classe. Il devra passer par l'accueil pour les élèves de CE1 au CM2 et présenter un bon de retard à l'enseignant à son entrée en classe.

Pour les maternelles et CP, **les parents doivent accompagner les enfants à l'accueil** qui en informe l'enseignant. Par mesure de sécurité, **sans passage par l'accueil**, l'accès aux classes est impossible.

Les élèves qui se rendront à des RDV médicaux ne pourront pas réintégrer leur classe en cours de matinée ou d'après midi. (ceci ne concerne pas les RDV hebdomadaires d'orthophoniste, psychomotricité, ergothérapeute ...)

Autorisation de sortie : Aucun élève n'est pas autorisé à sortir SEUL de l'établissement sans une autorisation écrite de ses parents. Si vous souhaitez déroger à ce règlement, il suffira de remplir une autorisation de sortie, distribuée le jour de la rentrée.

Si la personne chargée de venir chercher votre enfant change, merci de prévenir **l'Accueil ou l'enseignant** directement. Il lui sera demandé sa carte d'identité au portail.

CANTINE

Chaque élève dispose d'une carte de cantine personnelle, qui reste à l'école.

Attention : La carte de cantine est obligatoire pour tout passage au self. Les élèves externes doivent penser à recharger leur carte tout au long de l'année, avant de consommer. Vous pouvez désormais le faire par internet. Des codes vous seront attribués à la rentrée.

Accueil administratif

Les bureaux seront fermés du lundi 18/07 au lundi 22/08 au matin.

Vous serez accueillis, à compter du 1^{er} septembre aux horaires suivants :

**de 8h00 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis
et de 8h00 à 12h00 le mercredi.**

Journée de pré-rentrée pour l'Institution le jeudi 31 août : l'établissement sera fermé ce jour-là aux parents.

N'oubliez pas de transmettre au secrétariat tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou régime (externe/demi-pensionnaire) intervenu récemment ou qui interviendront dans l'année.

Uniforme

Les blouses, pulls, T-Shirts ... commandés auprès de la société Bobine seront livrés directement à votre domicile. Nous vous rappelons que l'uniforme est obligatoire.

Pour rappel : Blouse en maternelle et T Shirt l'été au nom de Sancta Maria.

Pour les primaires : pull ou sweat l'hiver et T-Shirt ou polo l'été, le tout au nom de Sancta Maria. La blouse, pour ceux qui l'ont déjà, est acceptée cette année.

Une vigilance particulière sera mise en place dès la rentrée.